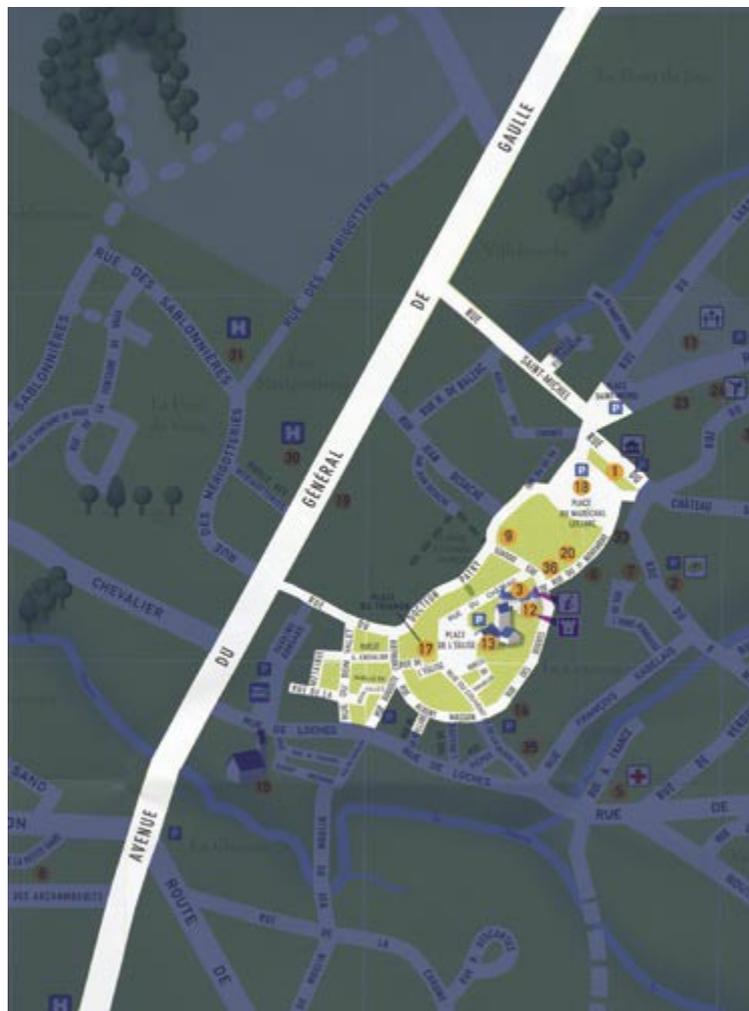




Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour l'éclairage	Sainte-Maure de Touraine	Référence : 37_EE_03	Date : Mars 2011

## Charte de protection de l'environnement nocturne à Ste-Maure de Touraine (37)



Source : mairie de Ste-Maure de Touraine



le Grenelle  
Environnement

<b>Historique/Contexte</b>	La ville de Sainte-Maure de Touraine a décidé de travailler sur la consommation d'électricité en vue de réduire sa facture d'énergie. Une étude globale du parc d'éclairage public a été faite. Un programme pluriannuel de remise à niveau a été élaboré et des rencontres avec l'observatoire de Touraine et ANPLEN ont permis de s'orienter vers l'extinction de l'éclairage public
<b>Calendrier</b>	Début de l'extinction avril 2009 pour une expérimentation mais la concertation a débuté fin 2008 Nouvelle disposition suite bilan en janvier 2011
<b>Territoire</b>	La commune : la partie urbaine éclairée
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune
<b>Maître d'oeuvre</b>	Services techniques : Nicolas Mercuzot (Directeur)
<b>Objectifs</b>	Diminuer le coût de l'éclairage public Diminuer la pollution lumineuse Devenir une ville référente en terme d'éclairage public Faire adhérer le conseil général à la politique d'extinction de la ville
<b>Contenu</b>	Programmation des horloges : <b>Première année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Extinction des lumières de 22h à 5h</li> <li>Extinction de toute la ville sauf cœur historique, RD910, rocade et zone industrielle</li> </ul> <b>Deuxième année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gain d'une heure supplémentaire : extinction des lumières de 22 h à 6 h</li> <li>Extinction de la rocade suite accord conseil général</li> </ul> <b>Troisième année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suite aux travaux de la RD910 de nouvelles horloges seront posées pour pouvoir éteindre les sections non commerciales</li> <li>Fin de l'éclairage central de la RD910 mais installation d'un éclairage ciblée sur les trottoirs</li> </ul>
<b>ultés</b>	Pas de difficultés
<b>Sensibilisation</b>	Une importante communication a été nécessaire pour partager le projet avec la population
<b>Coût de l'opération</b>	Proche de 0 car la programmation est intégré au contrat de maintenance
<b>Financeurs</b>	Pas de financeur mais partenariat avec ANPCEN et observatoire de Touraine
<b>Dispositif-cadre</b>	Charte de protection de l'environnement nocturne
<b>Finalités du développement durable</b>	-Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources -Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
<b>Évaluation</b>	Evaluation financière suivie : 14000€ d'économie directe sur 1 an Réunion publique de bilan et de prolongation de l'opération Rencontre gendarmerie : pas d'impact sur la délinquance et l'accidentologie Suite à cette opération, la ville de Ballan-miré est venue rencontrer les élus de Sainte-Maure pour lancer la même opération Le Conseil général a accepté d'appliquer l'extinction de la rocade



<b>Singularité</b>	Signature de la charte de l'ANPCEN : protection du ciel nocturne Inscription au concours des villes et villages étoilés, obtention de la première étoile en janvier 2011
<b>Contacts</b>	Nicolas Mercuzot : directeur des services Techniques 02 47 65 36 98 Philippe Terrassin : maire –adjoint à l'urbanisme et la communication

<b>Rédacteur</b>	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--